

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 1 (1913)
Heft: 1

Artikel: Les fortifications d'Estavayer
Autor: Naef, Alb.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-818015>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Fig. 2. — Estavayer au XVIII^e siècle.

LES FORTIFICATIONS D'ESTAVAYER

par le Dr. ALB. NAEF

Estavayer est riche en monuments archéologiques ; mais de ceux-ci, les uns se détériorent et il est grand temps de prendre des mesures pour leur conservation, les autres, cachés aux regards par des badigeonnages ou défigurés par de fâcheux postiches auraient besoin d'être remis en valeur par des retouches appropriées. Un premier pas va être fait dans la voie de cette restauration si vivement souhaitée. On commencera par les remparts, et c'est en vue de dresser le programme des travaux que M. le professeur Naef, président de la commission fédérale pour la conservation des monuments historiques, s'est livré à une étude détaillée des fortifications d'Estavayer. Il a bien voulu esquisser à grands traits, dans l'assemblée de la Société cantonale d'histoire, à Estavayer en 1911, les phases de la construction de ces fortifications, en s'aidant d'un plan de la ville, sur lequel les parties conservées des remparts étaient teintées en noir et les parties disparues étaient reconstituées et indiquées par un pointillé.

* * *

Voici la communication de M. Naef :

On prétend que, au IX^{me} siècle déjà, la ville aurait été entourée de murs par un roi de Bourgogne ; jusqu'ici nous n'avons rien pu découvrir d'aussi ancien, et, si cette enceinte a réellement existé, ce n'est pas l'enceinte actuelle. Elle aurait entouré un bourg beaucoup plus petit, noyau de la ville actuelle, défendu à l'un de ses angles par le « château vieux », dont il sera question tout-à-l'heure.

Dès le milieu du XIII^{me} siècle, nous passons des hypothèses aux réalités : il existe une ville d'Estavayer, entourée de remparts, remparts il est vrai souvent remaniés dès lors, mais que l'on peut suivre aujourd'hui encore. Cette ville, ou ce bourg, est moins développée que la ville actuelle, en ce sens que toute la partie du nord-est n'existe pas encore, soit, pour préciser, la rue du Four, la place Saint-Claude, les rues des Granges, du château, du Camus, la place de Chenaux : tout cela ne sera construit et entouré de murs qu'à partir de 1338.

Au XIII^{me} siècle, les enceintes S.-O. et S.-E. sont les mêmes qu'aujourd'hui ; au N.O., il n'y a pas encore de murs ; cette partie ayant paru, semble-t-il, suffisamment protégée par le lac et les marais, ne fut fermée qu'au début du XV^{me} siècle ; mais, au N.E., l'enceinte encore partiellement conservée suit un tracé à peu près parallèle à la rue du Four ; elle doit se trouver sous le pavé de la rue actuelle de la Fausse Porte ; elle se distingue encore très nettement à l'extérieur de la cure, d'où elle va s'adosser aux murs du château vieux, qui occupait la place de Moudon.

Il est très possible de reconstituer en pensée l'aspect de la petite ville, de ses quartiers, de ses rues, de ses remparts, de ses fossés et de ses portes au XIII^{me} siècle ; il y avait deux grandes artères principales, la Grand'Rue et la Rue de la Gare actuelle : la première aboutissait d'une part à la Porte des Religieuses, d'autre part au vieux château ; la seconde aboutissait à la Porte d'Outrepont. A côté de la cure, sur le tracé de la rue actuelle de Saint-Laurent, l'enceinte était percée d'une petite porte avec pont-levis, la porte de Chenaux ou de Chynaux. Enfin, à l'intérieur de la ville, on relève aujourd'hui encore des restes du XIII^{me} siècle dans des constructions maintes fois transformées plus tard, telles les belles arcades de la maison de M. Ellgass, à l'angle de la Grand'Rue et de la Rue de la Gare, ou les fenêtres murées dans une maison de la rue de Forel, près de la Grand'Rue.

L'existence et le tracé de l'enceinte au XIII^{me} siècle sont prouvés, soit par des motifs d'architecture (porte ou archères typiques), soit par des textes historiques : ainsi, puisqu'il vient d'être question de la Porte de Chenaux, nous savons que, en 1291, le curé d'Estavayer acheta une maison près de cette porte pour en

faire la cure, — la cure actuelle, où le rempart est précisément conservé et visible, bien qu'un crépissage la recouvre d'une façon très malheureuse pour une partie aussi intéressante et importante. Le fait est confirmé dans un acte du jeudi après la fête de saint Jean-Baptiste 1326, acte relatif à la cave de la cure, dans lequel il est dit que « cette cure est bâtie sur les vieux murs de la ville ».

Estavayer dut certainement prospérer pendant la seconde moitié du XIII^{me} siècle ; le nombre de ses habitants augmenta si bien qu'au XIV^{me} siècle un agrandissement assez considérable devint nécessaire. Le 28 avril 1338, fut signé le contrat entre les seigneurs d'Estavayer et les bourgeois de la ville pour la construction d'un nouveau quartier au Nord-Est, celui de la Battiaz. On se souvient du tracé de l'enceinte de ce côté, au XIII^{me} siècle ; cette enceinte était défendue par un large fossé, dont on reconnaît encore très bien le tracé entre la rue du Four et le rempart primitif, et qui se dirigeait en ligne droite de l'angle Est de la ville jusqu'à la cure, et de là au lac. En 1338, l'enceinte fut reportée en dehors, telle qu'elle est de nos jours ; elle fut protégée par un nouveau et large fossé ; le fossé du XIII^{me} siècle devint inutile, fut comblé, et les terrains ainsi gagnés furent vendus aux bourgeois ; il est très important de noter que la vente des deux dernières parcelles est datée de l'octave de Pâques 1340.

La nouvelle enceinte fut pourvue de deux portes, la porte Voucheret, dans la muraille du S.-E., sur la rue du Four actuelle, et la porte Huguyn, nommée plus tard porte du Camus ou de Grandcour, dans la face du Nord-Est, sur le tracé de la route de Grandcour et de la rue du Camus ; la première n'existe plus ; la seconde fut remaniée en 1476, puis, de nouveau au XVII^{me} siècle. Enfin à l'angle oriental, tout près de la porte du Camus, s'éleva une forte tour cylindrique, la tour dite « de l'écureuil ». Dans son état et sa hauteur actuels, cette tour date de 1401 ; mais un examen attentif prouve que la partie inférieure, au dessous d'une *retranche* très nette de la maçonnerie, est plus ancienne ; preuves en soient en outre les grandes *archères* en croix, dont le type du XIV^{me} siècle est très différent de celui des meurtrières supérieures, du commencement du XV^{me}.

Le 30 juillet 1401, deux coseigneurs d'Estavayer et plusieurs bourgeois signèrent une convention avec Jacques Banquettaz, lequel s'engagea à construire une tour ronde en dehors et plate du côté de la ville, tour qui devait être achevée en deux ans, à raison de 10 livres par toise de muraille. En se basant sur ce texte bien connu, on a souvent conclu que l'ensemble de la tour remonte à 1401 ; mais ici comme pour tous nos anciens monuments, il faut se garder de conclusions hâtives basées sur un texte et développées dans le cabinet de travail. Les textes sont de toute importance ; mais il faut toujours étudier aussi sur place le monument, sa construction et ses caractéristiques archéologiques avant de tirer des conclusions.

A son extrémité septentrionale, le fossé de la nouvelle enceinte se relia à ceux du château de Chenaux, qui existait depuis le milieu du XIII^{me} siècle, et qui était jadis complètement isolé de la ville. Ceci nous amène à parler des châteaux d'Estavayer.

Le premier seigneur connu d'Estavayer, portant seul ce titre, apparaît pendant la première moitié du XII^e siècle : c'est Raynaud 1^{er}, cité dans des documents de 1135 à 1150. Son successeur Conon 1^{er}, qui, lui aussi, portait seul le titre de seigneur d'Estavayer, mourut en 1184, laissant trois fils, lesquels se partagèrent la seigneurie ; ce fut là l'origine des trois coseigneuries d'Estavayer, division qui prit sa forme définitive vers le milieu du XIII^{me} siècle. Ce qu'il faut en retenir ici, au point de vue archéologique et monumental, c'est que, dès le début et jusqu'à la fin du XII^e siècle, antérieurement peut-être, il n'y eut à Estavayer qu'un seul château, le vieux « château », sur la place dite aujourd'hui « de Moudon », dans une position très forte et très avantageuse. Si l'on examine le plan et le terrain, on reconnaîtra immédiatement le très ancien type classique « en éperon », ou en triangle, protégé sur deux côtés par des pentes abruptes, et dont le troisième côté, le côté faible, celui de l'attaque, devait être défendu par un ou deux fossés parallèles avec les remparts ; impossible de dire comment ces remparts étaient disposés, et s'ils étaient surmontés d'une tour sur motte, car tout a disparu. L'emplacement seul est resté ; la rue du Montchâtel en conserve le souvenir et des fouilles donneraient peut-être des résultats et des renseignements du plus grand intérêt.

Avec le XIII^{me} siècle, il y eut donc trois châteaux, ceux des trois coseigneurs ; le / vieux château, dont il vient d'être question et qui disparut de bonne heure, quand, pourquoi, on l'ignore ; le château dit « de Savoie », parce qu'il fut vendu en 1349 au comte de Savoie, se trouvait au sud de la ville ; abandonné après 1536, il tomba en ruines et le terrain fut cédé en 1687, au couvent des Dominicaines ; enfin le château de Chenaux, celui qui existe, qui fut certainement le plus important, et qui remonte, dans son essence, au milieu du XIII^{me} siècle.

Bien qu'il ait été transformé à différentes reprises, que les bâtiments intérieurs aient été en partie reconstruits, qu'on y ait ajouté plus tard deux tours cylindriques et une tête de pont sous forme de tour rectangulaire, il n'est pas difficile de reconstruire en pensée l'état original du château de Chenaux, au milieu du XIII^{me} siècle : c'était une forte enceinte rectangulaire, dont l'angle méridional était défendu par un superbe donjon cylindrique en saillie ; aux trois autres angles se trouvaient de petites tourelles en encorbellement, semblables à la seule qui subsiste encore à l'angle oriental ; les bâtiments d'habitation étaient adossés, comme de nos jours, à l'intérieur des faces du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et il reste plusieurs grandes fenêtres et des meurtrières de cette époque. Les fenêtres, ouvertes en tiers-point ou en trilobe, rappellent beaucoup celles du château de Grandson et pourraient bien être du même constructeur, les *archères* étroites et très allongées, à chanfreins extérieurs, sont tantôt simples, tantôt en croix, pour les deux tirs de l'arc et de l'arbalète ; ce sont les types habituels dans notre contrée pendant la seconde moitié et même vers la fin du XIII^{me} siècle, que l'on retrouve au château de Champvent aussi bien qu'à Estavayer, à la Tour des Religieuses, à la Tour d'angle Sud, et sur certains points de l'enceinte du XIII^{me} siècle.

Au château de Chenaux, les archères et fenêtres des modèles indiqués se remarquent essentiellement au donjon sur la face Nord-Ouest, mais aussi à l'extrémité de la face Nord-Est et dans la petite tourelle en encorbellement à l'angle oriental.

Le sommet du donjon était très probablement houssé, c'est-à-dire défendu par une galerie de bois saillante, qui ne se plaçait qu'en cas de guerre. Les poutraisons intérieures furent détruites par le feu lors de la prise du château, en 1475. Il faut signaler

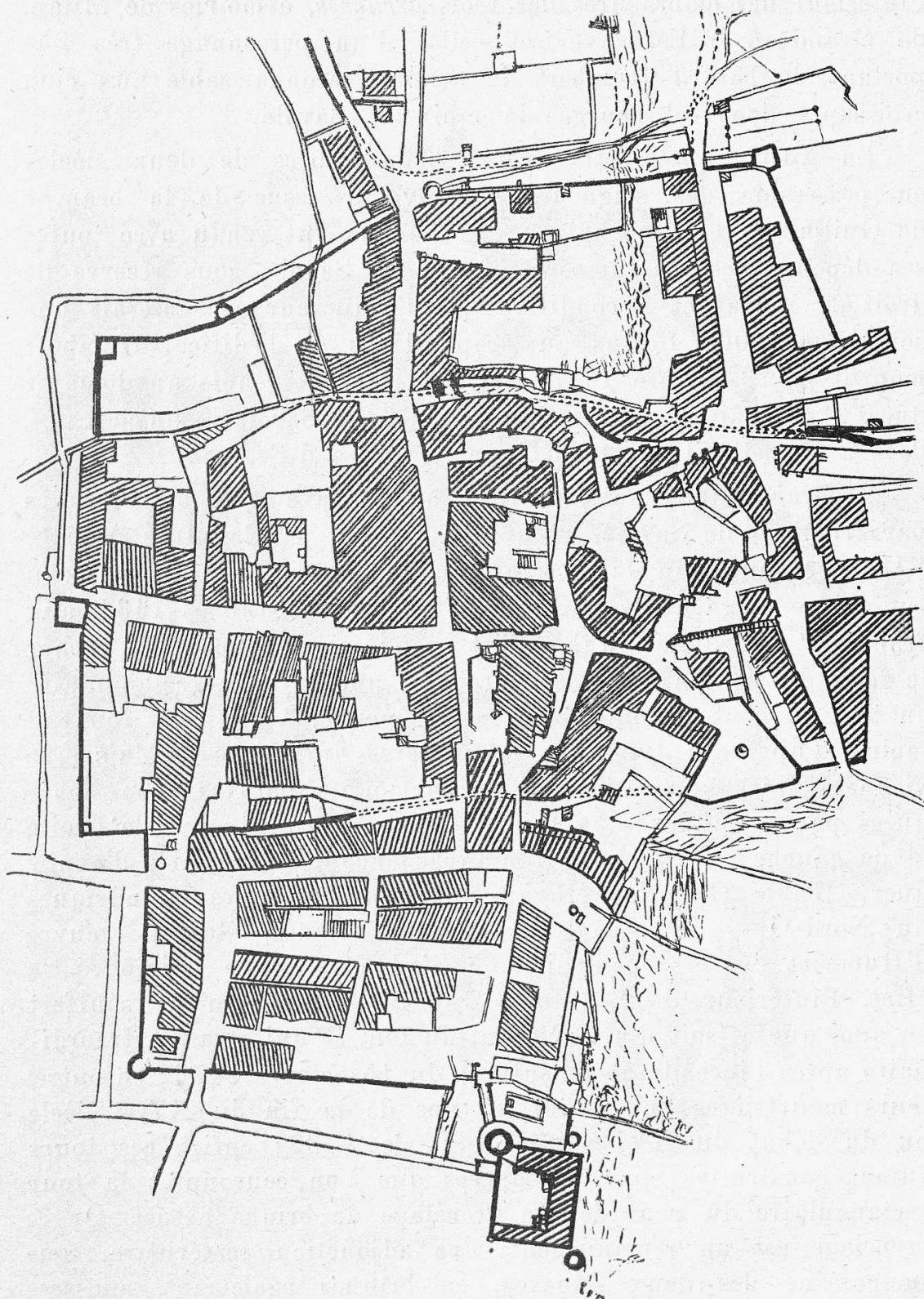


Fig. 3. — Plan actuel de la ville d'Estavayer et de son enceinte.

à l'étage inférieur, de très intéressantes armoiries gravées à l'intérieur des embrasures des trois *archères*, armoiries de Milan, de Grandson, d'Estavayer et celles d'un personnage très important, le bâtard Humbert de Savoie, reconnaissable aux cinq croissants dont est chargée la croix de Savoie.

En 1432, après être resté pendant près de deux siècles en possession des seigneurs d'Estavayer issus de la branche de Guillaume III, le château de Chenaux fut vendu avec toutes ses dépendances à Humbert, bâtard de Savoie, sous réserve de droit de rachat et à condition que l'acquéreur consacreraît une somme de 2000 florins aux réparations de l'édifice. Humbert mourut le 13 octobre 1443 ; ses biens furent réunis au domaine ducal et le château resta en possession de la Savoie jusqu'en 1454, date à laquelle il fut racheté par Jacques d'Estavayer.

Il serait intéressant de savoir quels travaux furent exécutés par Humbert de Savoie ou, après sa mort, par les ducs Amédée VIII et Louis ; un fait certain, c'est que le fossé du château fut creusé et garni de murs dans les années 1433 et 1434, aux frais de la ville, qu'il fallut pour cela couper le rocher le long du donjon, et il est probable que la tour rectangulaire en tête de pont remonte à la même époque, à en juger tout au moins d'après le type des meurtrières inférieures. Mais que viennent faire sur cette tour les armoiries de Grandson, masquées par les annexes en briques adossées après coup, de droite et de gauche ? C'est ce qu'il n'a pas encore été possible d'expliquer. L'abbé Gremaud croyait que les deux tours cylindriques du Nord-Ouest, construites aussi en briques, étaient l'œuvre d'Humbert. Il est bien difficile d'admettre cette opinion. En effet, l'intérieur de ces tours est intact ; elle n'ont souffert en quoi que ce soit d'un siège, ni du feu, ce qui serait extraordinaire après l'incendie systématique du 15 octobre 1475 ; en outre, leurs meurtrières ont plutôt le type de la fin du XV^{me} siècle ou du début du XVI^{me} que celui de 1432 ; enfin, ces tours furent construites en même temps que l'on couronnait la tour rectangulaire du pont de son crénelage de brique actuel. Or ce crénelage est un remaniement, une adjonction postérieure, contemporaine des deux annexes, en briques également, adossées après coup, de droite et de gauche, contre les faces latérales de la tour-tête de pont. Il y a là un problème à élucider.

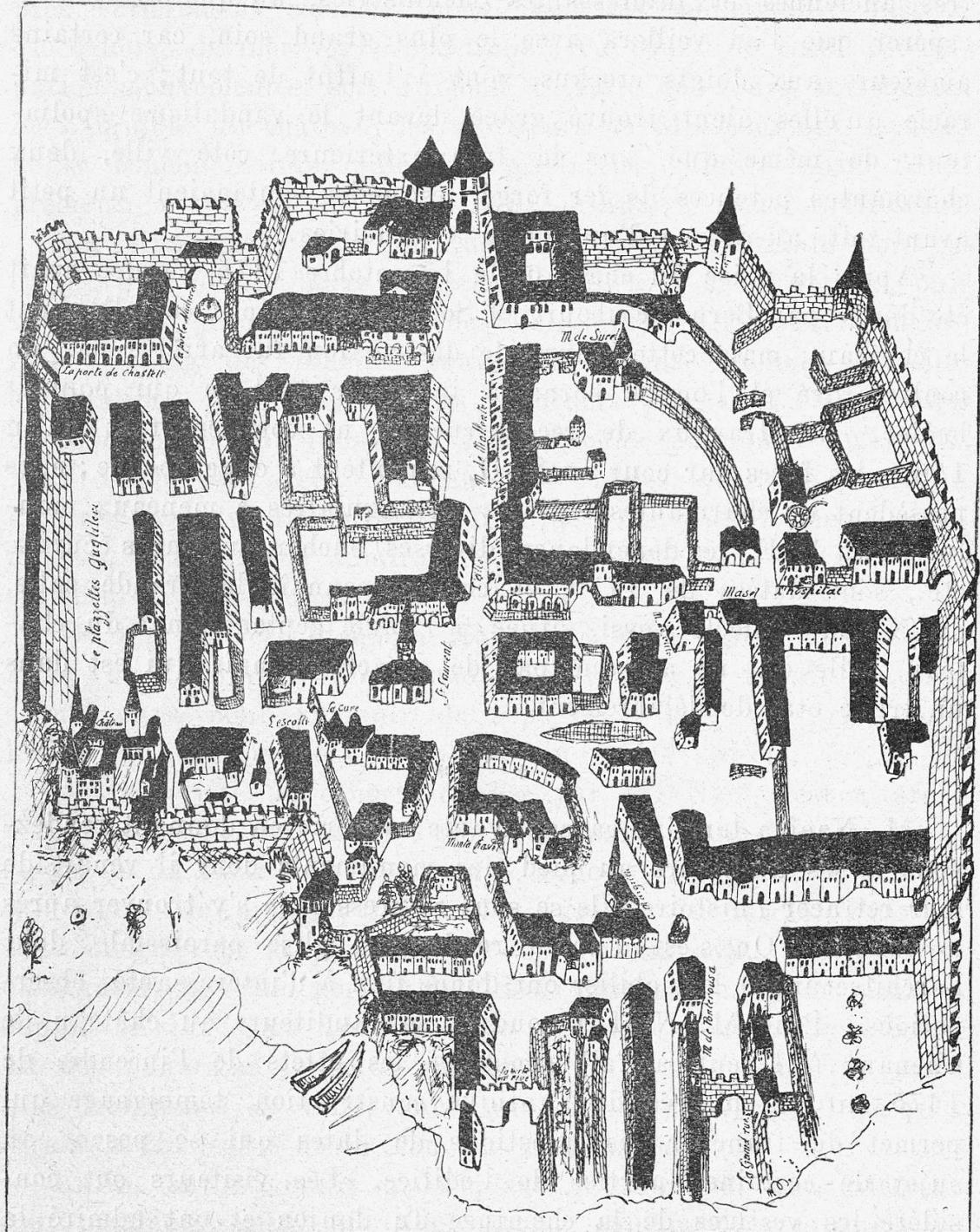


Fig. 4. — Vue à vol d'oiseau de la ville d'Estavayer
d'après une peinture de 1599.

Avant de quitter cette tête de pont, il y a à remarquer de très anciennes et intéressantes menuiseries, auxquelles il faut espérer que l'on veillera avec le plus grand soin, car certains amateurs aux doigts crochus, sont à l'affût de tout ; c'est miracle qu'elles aient trouvé grâce devant le vandalisme spolialeur, de même que, sur la face extérieure, côté ville, deux charmantes potences de fer forgé, lesquelles soutenaient un petit avant-toit, au-dessus d'une dalle à armoiries.

Après la prise du château, le 15 octobre 1475, l'ordre avait été donné par Berne, Fribourg et Soleure de démolir complètement le château ; mais cette œuvre de destruction fut arrêtée par un contre-ordre et l'on se borna à incendier tout ce qui pouvait brûler. Les travaux de reconstruction ne commencèrent qu'en 1503 ; les faces sur cour au S.-O. remontent à cette époque ; elles possèdent de charmantes fenêtres rectangulaires à meneaux moulurés ; au N. E., les dépendances diverses, bûcher, anciennes écuries, etc., sont datées de 1750, et chacun connaît la grande salle, du XVIII^{me} siècle aussi, située à l'angle septentrional du château, salle qui ne manque pas de caractère, mais qui est dans un triste état de délabrement.

* * *

M. Naef a terminé sa captivante causerie en donnant rendez-vous à ses auditeurs au pied des monuments dont il venait de leur retracer l'histoire. Ils se sont empressés de s'y trouver après le banquet. On s'est d'abord rendu à l'église paroissiale, dont l'architecture et le mobilier ont donné lieu à d'intéressantes observations. Puis M. Naef a conduit ses auditeurs au château de Chenaux. Il leur a fait constater les effets de l'incendie de 1475 sur les pierres de l'antique construction, témoignage qui permet de trancher les questions de dates qui se posent au sujet de certaines parties de l'édifice. Les visiteurs ont considéré les vestiges de la cheminée du donjon et ont admiré la beauté des armoiries gravées dans l'embrasure des *archères*, probablement par un homme de garde à la main d'artiste. M. Naef leur a fait admirer les imposantes proportions d'une ancienne salle du château, que de grandes fenêtres en tiers-point éclairaient du côté du lac et qui est aujourd'hui un sombre réduit, au plafond surbaissé et aux jours aveuglés.

Au-dessous s'étendait une vaste cave, aujourd'hui à peu près entièrement comblée, mais dont les meurtrières laissent, du dehors, deviner les proportions. Au cours de cette pérégrination mouvementée, soit du fond au faîte des tours, soit autour de l'enceinte du château, les auditeurs de M. Naef ont recueilli de sa bouche mainte indication révélatrice, admiré maint détail précieux à côté duquel le visiteur ordinaire passe indifférent.

La promenade s'est continuée le long de l'enceinte nord-est de la ville, vers la porte de Camus et la tour de l'Ecureuil, puis vers le sud, jusqu'à la porte des Religieuses. Ici, nouvelle ascension le long des échelles veuves de maint échelon, nouvelles explorations prudentes sur les planchers peu sûrs et nouvelles découvertes devant lesquelles l'archéologue passionné qu'est M. Naef tombe en arrêt, conviant les fidèles qui l'ont suivi à admirer avec lui tel superbe pilier de grès, aux formes harmonieuses, telle *archère* admirablement conservée, tels vestiges d'architecture énigmatiques.

De là, on s'est dirigé à travers la ville, après une station à la rue de Forel, devant une maison dont la façade n'attend qu'un signe pour rajeunir de sept cents ans, au prix d'une légère restauration de ses fenêtres du XIII^e siècle.

Au cimetière, la cohorte dirigée par M. Naef s'est attardée à contempler la Tour de la Trahison, campée d'une façon si pittoresque et la Tour des Cormontans, celle-ci très délabrée et qu'il est urgent de protéger contre les ravages du temps. Puis on s'est dirigé vers la place de Moudon ; mais avant d'y arriver, on franchit le grand portail de l'Ecole des garçons, pour admirer, depuis le Belvédère incomparable qu'est le jardin de l'Ecole, un des panorama les plus ravissants qu'il soit donné de voir : une chevauchée de toits, dans un fouillis de verdure, jusqu'à la silhouette légère de la Tour de la Trahison.

Enfin, on se rendit à la place de Moudon, qui intéresse tout particulièrement M. Naef, comme emplacement présumé du «vieux château». Quelques détails de construction extérieurs de la maison de M. le député Butty sont une invite irrésistible à voir ce qu'il y a «de l'autre côté du mur». L'hôte ne demande qu'à contenter cette curiosité ; avec sa permission, on entre et les investigations et les mensurations vont leur train. L'épaisseur du mur et la qualité du mèlloillage indiquent de façon indu-

bitable qu'on est en présence d'un vestige très antique et que ce sont là très probablement les restes de la muraille sud du premier château d'Estavayer.

Là s'est terminée cette promenade archéologique, que l'érudition et l'inépuisable bonne grâce de M. Naef ont rendue si charmante et si instructive pour ceux qui l'avaient accompagné.

NOTICE SUR L'ERMITAGE DE BOURGUILLON OU DU GOTTERON¹

par le P. BERNARD FLEURY, cordelier

Cet ermitage, beaucoup moins important que celui du Goz de la Torche, dont nous parlerons prochainement, et qui ne se compose que de deux petites cellules creusées dans la molasse, est situé sur le flanc droit de la vallée du Gotteron, à peu près derrière le presbytère de Bourguillon.

Il était déjà habité en 1687, dit la Chronique Raemy.

Le 1^{er} janvier 1710, l'ermite qui s'appelait Antoine Murer, du canton de Soleure, se fit incorporer au couvent des Cordeliers, à qui il donna tout son avoir, à la condition que le couvent fournirait à ses besoins, sa vie durant.

Le 26 octobre 1715, on ne sait pourquoi, ce contrat fut rompu, mais à la condition que l'ermite laisserait au couvent les 470 écus bons qu'il lui avait déjà remis et que la communauté, en actions de grâce, ferait célébrer 24 messes à son intention,

Le 2 juin 1719, frère Antoine fait un nouveau contrat avec le couvent. D'après cet acte, signé Jean Cronauer, notaire, l'ermite pourra continuer à habiter son ermitage ou bien, s'il le préfère, venir demeurer au couvent. Après sa mort, l'ermitage devra parvenir au couvent.

Depuis ce contrat, frère Antoine Murer habita encore neuf ans l'ermitage de Bourguillon, mais il venait, paraît-il, tous les jours au couvent pour y entendre la Ste Messe et y prendre sa nourriture. Le 26 juin 1728, l'ermite retournait comme de

¹ Communication lue à la séance de la Société d'histoire du canton de Fribourg le 16 décembre 1903.